Image not found or type unknown

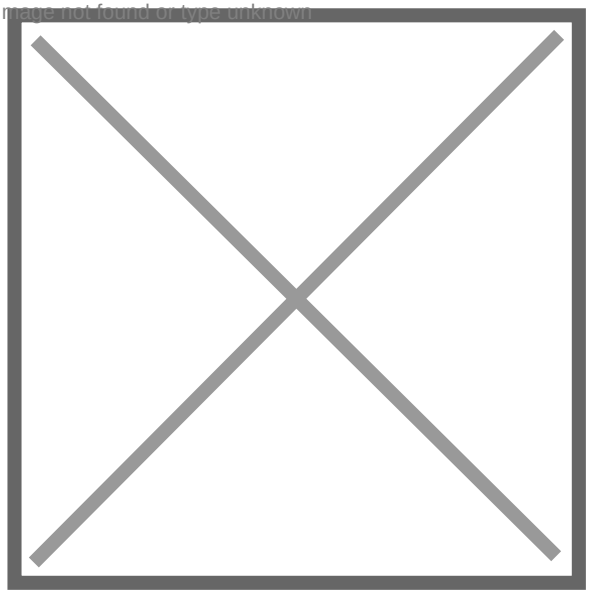

Pb de nuisance avec des contenaires tri selectif contre la clotur

Par **rahan1971**, le **21/07/2009** à **22:16**

Bonjour,
J'ai des contenaires tri selectifs contre ma cloture qui ont été installé sans le moindre avertissement mais avec l'accord de la mairie. Ils ont été incendié une partie de ma cloture a été detruite, j'ai donc demandé au maire de les deplacer. Il a refusé et m'a juste donné une participation financière pour reparer les degats. Lors du ramassage des papiers, s'il y a du vent (dans la drome c souvent) mon terrain est rempli de papier, cela devient insupportable car en plus je cherche à vendre ma villa mais avec ces containers c impossible. J'aimerai qu'on m'aide pour réussir à les faire deplacer.
Merci beaucoup, je commence à etre au bout du rouleau.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés